

## DELINQUANTS - POLICIERS : QUAND LE COURANT PASSE

*Outre-Atlantique il est très populaire chez les forces de l'ordre qui l'appellent le Taser ; en France on parle d'arme à transfert d'énergie électrique. Le Taser X 26, pistolet électronique paralysant vient d'être testé chez les Groupes d'intervention de la Police Nationale, au RAID et au GIGN, dans les Brigades Anti-Criminalité et approuvé par Nicolas Sarkozy.*

L'histoire du Taser est une success-story. Et pourtant, il doit son existence à l'un de ces faits divers qui remplissent quotidiennement les colonnes des journaux américains. Après l'assassinat de deux de leurs amis, les frères Smith, meurtris et apeurés, envisagent d'acheter une arme pour se défendre. Ils demandent l'autorisation à leur mère. La réponse est cinglante. «*Pas question dit-elle, avoir une arme c'est prendre le risque de s'en servir un jour ou l'autre* ». Et elle ne tient ni à perdre ses fils, ni à voir leur nom à la Une.

Frustrés, mais inventifs, les Smith se lancent alors un défi. Créer une arme susceptible de les protéger des agressions. Mais une arme propre, qui ne tue pas et ne blesse pas. Une antithèse en quelque sorte.

L'idée est suffisamment originale pour interpeller le directeur scientifique de la Nasa qui décide de s'associer au projet. Résultat, ils inventent un pistolet électronique paralysant qui voit le jour en 1999. Il s'appelle Taser M26. Le principe est simple. Lors d'un tir, il propulse, par un procédé à l'azote comprimé, deux sondes contenues dans une cartouche. Une onde électrique d'une puissance de 2 milliampères est alors transmise par deux sondes reliées par un fil au TASER X26. Celles-ci s'accrochent à la cible provoquant, par une juxtaposition de l'onde à l'influx électrique du corps humain, une perte de contrôle neuromusculaire. L'agresseur est alors incapable, pendant quelques secondes, de coordonner ses mouvements. Le temps suffisant pour le neutraliser.

L'innovation est telle que les services de police s'y intéressent très rapidement. Ils voient dans le Taser une arme anti-bavure. Car selon ses créateurs, l'arme ne génère aucun effet secondaire sur le système nerveux et le cœur et les autres organes.

Cet intérêt des forces de l'ordre marque pour les frères Smith le début d'une aventure hors du commun. Une décennie plus tard, la société Taser International, enregistre la plus forte poussée à l'indice Nasdaq. Cotée 2 dollars en 2001, l'action a progressé de 7000 %. Le succès est incontestable.

Pendant ce temps, dans l'hexagone, Antoine di Zazzo, chef d'entreprise, cherche un moyen de protéger sa fille qui traverse quotidiennement un quartier malfamé de Strasbourg pour se rendre à la fac de médecine. Il connaît le Taser et lui en achète un.

Mais le pistolet n'est pas très pratique. Trop encombrant, trop lourd. Il se met alors en contact, par l'intermédiaire d'un ami, avec les frères Smith. Ensemble ils perfectionnent le modèle. Une nouvelle version plus petite – 15 cm de long, 8 de haut et plus légère – 175 gr arrive sur le marché : le Taser X26. L'occasion de créer Taser France dont la direction est confiée à Antoine di Zazzo. «*Les français ont eu la primeur, avant les américains, des deux premiers exemplaires, dit-il, ils ont été donnés à deux femmes policiers pour leur sûreté dans une opération spéciale*». Pour cette mission difficile, leur supérieur voulait qu'elles soient protégées.

Près de 7 000 Commissariats de police en sont aujourd'hui équipés aux États-Unis. Quant aux statistiques, elles prouvent son efficacité. Miami et Seattle, zéro morts en 2003, Phoenix,

réduction des tirs d'armes à feu de 50%, Cincinnati qui s'est équipé début 2003, moins 70 % de blessures aux policiers et moins 40 % aux suspects et **50 % de réduction des plaintes de citoyens !** Une réputation d'efficacité qui n'a pas tardé à traverser les frontières. 41 pays en sont d'ores et déjà pourvus. Même les civiles s'y intéressent. À l'image de la compagnie United Airlines qui a équipé ses 8000 pilotes de ce curieux pistolet jaune et noir.

Testé en France depuis 19 mois, il a été utilisé pour la première fois en mars dernier à Marseille à la prison des Baumettes contre une détenue qui menaçait de faire sauter sa cellule avec une bombole d'oxygène. Et plus récemment à Lyon, où le commandant P., ancien garde du corps de Bernadette Chirac, a usé de son Taser pour interpellé un jeune de 25 ans qui menaçait de se jeter du haut du dôme de la gare de Perrache. Ce dernier a certes été sonné, mais il a été sauvé.

*« Depuis 19 mois, le Taser a été utilisé en test 152 fois et il a permis de sauver 32 vies de forcenés sans la moindre blessure de part et d'autre, c'est l'arme anti-bavure par excellence »* assure Antoine di Zazzo. Conçu pour éviter tous contacts physiques entre le suspect et le policier, il est beaucoup moins dangereux que le gaz qui blesse plus l'utilisateur **que** l'agresseur. D'une portée de 7 mètres 60, avec une batterie pouvant assurer 200 tirs dans un **environnement climatique** allant de -20° à + 50°, il est également beaucoup moins dangereux que le flashball qui peut entraîner la mort si la cartouche en plastique touche la tête de la cible ou le **tir est trop près**. L'effet du Taser est proportionnel à la force physique : plus la personne est imposante, plus sa masse musculaire sera sensible à **son courant**. *« En cinq secondes, dit Antoine di Zazzo, on fait passer quelqu'un de très agressif à un état extrêmement passif ».*

Avec un tel pedigree, il n'a pas tardé à recueillir les suffrages des policiers français. Et ceux de leurs syndicats. Scénario idéal. Et pourtant, le Taser fait polémique.

Elle est venue d'Arizona News, un journal américain de province. Lors d'une enquête, un journaliste a constaté des morts dans des cas de garde à vue, dont certaines après des tirs de Taser. Information immédiatement reprise par la presse nationale. Amnesty International a interpellé les pouvoirs publics sur la relation de cause à effet chez les personnes cardiaques. Selon Antoine di Zazzo, affirmer cela revient à dire que *« sur 2200 décès constatés en France un dimanche soir, 500 ont regardé la Star Ac ». Conclusion **sous entendue**, ces 500 personnes sont mortes à cause de la Star Academy*. *« J'ai moi-même tiré à **trois reprises** sur un policier qui avait un pacemaker plus gros que ma main »* poursuit-il *« il n'a eu aucune séquelle et **croyez moi s'il y avait eu le moindre doute je ne m'y serais pas risqué**.. »*. Plus sérieusement, le Congrès mondial de Cardiologie qui s'est tenu en juin 2004 à Nice et dont les travaux étaient consacrés à *« l'évaluation de la sécurité du rythme cardiaque par des applications thoraciques du Taser »* a conclu ses travaux en disant que *« La probabilité d'induire une fibrillation ventriculaire par l'application du Taser est très basse »*. **Le 4 septembre dernier le Congrès Mondial de la Médecine d'Urgence a constaté que sur un an les morts en garde à vue n'avaient pas de relation avec le TASER mais étaient plutôt la conséquence de drogues et delirium tremens.**

Alors, qu'est-ce qui a motivé ses détracteurs ? di Zazzo commente ironique *« rappelez-vous de l'arrivée de l'ordinateur domestique. On a dit qu'il favorisait les cancers du cerveau ou encore qu'il déclenchait des troubles neuropsychiques »*. Des arguments bien vite oubliés. Il n'y a, selon lui, qu'une faille au système *« il faut faire attention à la chute de la cible, et à ne pas devenir dépendant du Taser »*. Raison pour laquelle, le Taser X26 est équipé d'une boîte noire qui contrôle son utilisation. Une connexion USB permet de reconstituer l'histoire des 2000 derniers tirs et d'éviter ainsi toutes contestations. Une caméra intégrée dans la crosse

et un système audio permettent à la hiérarchie de suivre l'action et de contrôler le travail de ses agents.

Convaincu par son efficacité, le Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy a fait en personne une présentation du Taser à Jacques Chirac. Il a même décidé d'en équiper 3000 policiers dès novembre. À terme, il souhaite en voir un par voiture de police. A 1200 € l'unité, l'avenir s'annonce donc sous les meilleurs auspices pour Antoine di Zazzo qui affirme «*Dans cinq à dix ans, il n'y aura plus d'armes à feu, je vous en fais le pari* ».

Isabelle Bourdet